

Chambre d'agriculture (37) - Préfecture d'Indre et Loire (37)

Un Projet Alimentaire Départemental (PAD) tourné vers la structuration des circuits courts

Résumé : La Chambre d'agriculture de l'Indre et Loire et la Préfecture ont engagé une démarche globale de structuration des filières alimentaires locales, démarche intégrant la logique de Projet Alimentaire Départemental. Engagée dès 2018, elle a été retenue dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt par France Agrimer au printemps 2019 et a donné lieu à une convention consortium signée par 20 partenaires privés et publiques afin de poser et partager les éléments de contexte et les orientations prioritaires, comme réfléchir aux outils logistiques pour massifier les produits locaux et favoriser leur inclusion dans la structuration de circuits courts.



Contexte :

En Indre et Loire, le comité de pilotage créé lors du lancement de « l'étude du maillage agro-alimentaire en Indre-et-Loire » a pu partager le constat que la part des produits locaux valorisés localement est de moins de 20%. Cette démarche entend réunir les producteurs, transformateurs, distributeurs et les collectivités pour lever les freins aux produits locaux dans les circuits de commercialisation. La Préfecture souhaite s'inscrire dans la continuité de la Loi EGALIM en faisant se rencontrer l'offre et la demande par des investissements et la conclusion de partenariats publics-privés dans des services jugés nécessaires (massification, logistique, stockage, préparation).

Portage :

Préfecture d'Indre et Loire
Chambre d'agriculture du 37

Carte d'identité du territoire :

11 intercommunalités
272 communes
600 000habitants (dont 300 000habs dans la métropole de Tours).
Economie rurale divisée entre l'axe ligérien, le Chinonais, la Gâtine et la Touraine du sud-est.

Outils/Financements :

Appel à Manifestation d'Intérêt du Grand Plan d'Investissement (GPI) en 2018 porté par France Agrimer.
Entreprise autoroutière Cofiroute.
Candidature au PNA 2020

Pilotage :

CA37 / DDT
DRAAF
Conseil régional
Conseil départemental
Métropole de Tours
10 communautés de communes
PNR Loire Anjou Touraine
Chambre de Commerce et d'Industrie
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
Fédération du Commerce et de la Distribution
Marché de Gros
Laiterie de Verneuil
Abattoir de Bourgueil
Abattoir de Saint Flovier
Agrocampus Fondettes

Vers un Projet Alimentaire Territorial ?

2018

Septembre :

Lancement de la réflexion pour une structuration des filières alimentaires locales en vue de leur valorisation par les acteurs locaux en session de la Chambre d'Agriculture avec participation et présentation par les EPCI et différents acteurs de leurs attentes et des actions engagées à leur niveau.

Octobre :

Dépôt de la candidature du 37 à l'AMI du GPI.
Lancement de la consultation et choix du bureau d'étude concernant le maillage agro-alimentaire en Indre-et-Loire. Préfiguration du COFIL.

2019

Février :

Remise de la première phase de l'étude

Mars-avril :

Lancement des groupes de travail (viande, fruits et légumes et lait) autour du projet « Structurer les circuits-courts à grande échelle en Indre et Loire ».

Juin :

Présentation des fiches action correspondant aux résultats des échanges des différents groupes.

Juillet :

COFIL de présentation des résultats de l'étude sur le maillage
Définition du plan d'action partagé et priorisation
Signature de la convention consortium et de la convention formalisée à France Agrimer (septembre).

Décembre :

2^{ème} COFIL et priorisation des actions du 1^{er} semestre 2020
Lancement du groupe technique PAT départemental

2020

Pour plus d'informations :

Préfecture 37 : <http://www.indre-et-loire.gouv.fr/>
CA 37 : <https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-dindre-et-loire/>

Contact :

Emmanuelle RENAUD – Cheffe de service
Territoires et Coordinatrice départementale
Filières Alimentaires
emmanuelle.renaud@cda37.fr

